



ASSOCIATION
I F P E K



INSTITUT DE FORMATION
PÉDICURIE-PODOLOGIE
ERGOTHÉRAPIE
MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

" PRÉVENTION HABITAT "

Aménager son logement pour une autonomie durable

ATELIER

PRÉVENTION

Cet atelier vise à prévenir la perte d'autonomie à leur domicile des personnes retraitées de plus de 60ans. Il est composé de 4 séances et d'une réunion préalable d'information. Chaque séance apporte des conseils pratiques sur les aides techniques facilitant le maintien à domicile, des informations sur les étapes de construction d'un projet d'aménagement du logement et sur les aides publiques disponibles.

Les séances durent environ 2h avec un groupe de 7 à 9 participants selon les mesures sanitaires en vigueur et afin de faciliter les échanges.

La participation à l'atelier est gratuite.

RÉUNION

D'INFORMATION

La réunion d'information en amont des séances a deux objectifs :

- Sensibiliser le public sur les bonnes pratiques favorisant une autonomie durable.
- Permettre l'inscription aux 4 séances de prévention.

Elle peut s'intégrer au sein d'un forum ou d'une animation spécifique englobant d'autres thématiques.

Les + de l'IFPEK

Depuis plus de 20 ans, l'IFPEK forme les paramédicaux rééducateurs : pédicure-podologue, ergothérapeute et masseur-kinésithérapeute.

L'IFPEK : un réseau d'experts et de professionnels en santé pour préserver l'autonomie des personnes retraitées.

Les + du CDHAT

Depuis plus de 60 ans, le CDHAT est au service de l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie des populations, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Un expert accompagne les propriétaires dans leurs projets d'aménagement ou d'amélioration de logements.



PROGRAMME

DES SÉANCES

- **Séance 1 :**

Comment garder son indépendance et son autonomie en toute sécurité ?

Recueil et analyse des besoins des participants dans leurs situations de vie quotidienne. Cette première évaluation a pour objet d'identifier le profil des participants et les situations à risque. Elle permettra ensuite de déterminer les actions et les aides à envisager au plus proche de leurs besoins.

- **Séance 2 :**

Aides techniques, trucs et astuces : comment se simplifier la vie ?

Cette séance permet de **présenter une première sélection d'aides techniques**, au regard de la première évaluation et de les tester dans des mises en situation.

- **Séance 3 :**

Quels travaux pour quels besoins avec quels financements ?

Accompagnement à la construction d'un projet d'aménagement du logement et sur les adaptations possibles pièce par pièce. Informations sur les financements, le volet énergétique et les personnes ressources du secteur avec le CDHAT. A l'issue de cet atelier, une seconde évaluation est réalisée afin de recueillir le niveau de satisfaction des participants et d'évaluer les apports ou acquis.

- **Séance 4 :**

Où en êtes-vous dans vos projets ?

Cette séance sera réalisée 3 à 4 mois après la séance 3 pour **faire le point** sur les actions et les réalisations de chacun. Une large place sera laissée aux échanges pour répondre aux questions spécifiques des participants. Une dernière évaluation sera conduite pour faire le point sur l'avancée des projets.

Tout au long des séances une documentation (papier ou numérique) est fournie aux participants.

INFOS

PRATIQUES

Mise à disposition d'une salle pouvant accueillir au moins 30 personnes pour la réunion d'information et 15 personnes maximum pour les séances.

- Salle équipée avec tables et chaises, vidéoprojecteur, écran, 1 ou 2 enceintes, 1 rallonge, 1 paper-board ou tableau avec feutres.
- Espace libre dans la salle pour démonstration des aides techniques et mise en situation.

Mise en place d'un verre de l'amitié en fin de réunion et d'un accueil café à chaque séance pour favoriser le lien social et l'esprit convivial de cet atelier.

